

Loi (10083)

modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Versoix (création d'une zone de développement 4B affectée à de l'équipement public (équipement de voirie), d'une zone ferroviaire et d'une zone des bois et forêts, au chemin de Braille)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Approbation du plan

¹ Le plan N° 29502-541, dressé par le Département du territoire le 16 janvier 2006, modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Versoix (création d'une zone de développement 4B affectée à de l'équipement public (équipement de voirie), d'une zone ferroviaire et d'une zone des bois et forêts au chemin de Braille), est approuvé.

² Les plans de zones annexés à la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987, sont modifiés en conséquence.

Art. 2 Degré de sensibilité

En conformité aux articles 43 et 44 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, du 15 décembre 1986, il est attribué le degré de sensibilité III aux biens-fonds compris dans le périmètre de la zone de développement 4B affectée à de l'équipement public (équipement de voirie), créée par le plan visé à l'article 1.

Art. 3 Dépôt

Un exemplaire du plan N° 29502-541 susvisé, certifié conforme par la présidence du Grand Conseil, est déposé aux archives d'Etat.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

Direction de l'Aménagement du Territoire

Service des Plans d'Affectation

VERSOIX

Feuilles Cadastreles 8 et 9

Parcelles N° : 1465 et pour partie 6138.

Modification des limites de zones

CHEMIN DE BRAILLE



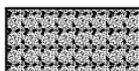
Zone de développement 4B
affectée à de l'équipement public
(équipement de voirie) Degré de sensibilité O.P.B. III



AG Zone préexistante



Zone Ferroviaire (ZFE)



Zone des Bois et Forêts (ZBF)

Adopté par le Conseil d'Etat le :

Visa :

Timbres :

Procédure d'opposition

Adopté par le Grand Conseil le :

Echelle	1 / 2500	Date	16.01.2006
Modifications		Dessin	O.L.S.
Indice	Objets	Date	Dessin

Code GIREC	
Secteur / Sous-secteur statistique	Code alphabétique
440 - 00 - 04	V S X
Code Aménagement (Commune / Quartier)	
541	
Archives Internes	Plan N°
	29502
	Indice
CDU	
7 1 1 . 6	

